ACADÉMIE
DE CRÉTEIL
Liberté
Égalité
Fraternité

Séjours professionnels en Allemagne, Autriche, Espagne, Italie, Irlande, au Portugal et au Royaume-Uni pour les enseignants du second degré de l'enseignement public

Note d'information du 12/11/2026 relative à l'appel à candidature pour les séjours professionnels en Allemagne, Autriche, Espagne, Italie, Irlande, au Portugal et au Royaume-Uni

Délégation de région académique aux relations européennes et internationales et à la coopération
DRAREIC – site Créteil

Affaire suivie par : Caroline PÉRICHAUD
Tél : 01 57 02 64 68
Mél : caroline.perichaud@ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

S/C de Mesdames et Monsieur les inspecteurs d'académie - directeurs académiques des services de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

---

Référence :

- *Note de service du 06-7-2026 relative aux échanges et actions de formation à l'étranger pour les enseignants : calendrier de dépôt et de traitement des candidatures pour l'année 2027-2028, publiée au BOEN n° 30 du 23-7-2026*

La présente note informe du calendrier concernant les séjours professionnels en Allemagne, Autriche, Espagne, Italie, Irlande, Portugal et Royaume-Uni pour les enseignants de langues vivantes et de disciplines non linguistiques du second degré de l'enseignement public.

L'appel à candidatures pour effectuer un séjour professionnel en Europe en 2027-2028 est ouvert.

Ces séjours s'adressent aux enseignants du second degré de l'enseignement public titulaires de leur poste.
Des informations utiles relatives à ce programme pour le séjour dans les pays sélectionnés (Allemagne, Autriche, Espagne, Italie, Irlande, Portugal et Royaume-Uni) ainsi que pour l'accueil de professeurs européens (en provenance d'Allemagne, Autriche, Espagne, Irlande, Portugal et Royaume-Uni) sont présentées dans la note de service du 06-7-2026, notamment le calendrier avec les délais à respecter.
Des informations complémentaires sont également disponibles sur le site de France Éducation International en suivant le lien : https://www.france-education-international.fr/partir-letranger/sejours-professionnels-pour-les-enseignants-francais?langue=fr

Pour le départ d'un enseignant français, après avis et signature, le chef d'établissement transmet le dossier de façon électronique à l'inspection : les établissements de la voie professionnelle enverront les dossiers au secrétariat des IEN-ET/EG (ce.ien-eget@ac-creteil.fr), ceux de la voie générale et technologique au secrétariat des IA-IPR de langues (ce.ipr1@ac-creteil.fr).

La date d'ouverture des inscriptions en ligne est fixée au 15 février 2027 en suivant le lien : https://www.france-education-international.fr/partir-letranger/sejours-professionnels-pour-les-enseignants-francais

La date limite des inscriptions en ligne est fixée au 16 mai 2027.

Les inspecteurs feront parvenir les dossiers classés par ordre de priorité, par voie électronique, à la DRAREIC, pour le mercredi 29 mai 2027.

Je vous remercie de bien vouloir suivre la procédure indiquée. Toute candidature ne respectant pas les délais, quelle qu'en soit la raison, ou adressée directement à France Éducation international sans respect de la voie hiérarchique et des procédures, sera refusée.

Pour le recteur et par délégation,
Le secrétaire général adjoint en charge de la performance, du suivi des politiques éducatives et des établissements (PESPEE)

Charles NAÏM